



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 23 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 20

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr. ROUGER Alain

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis – PRUNIER Jacky

Excusés : MM. GODET Jean-Marie - GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 19 du 16 décembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 18/19 DECEMBRE 2021

FORFAITS

Amende de 40 €

Match n° 50842.1 Exoudun 1 – Pays Mellois 3 en D4 poule F ➤ **Pays Mellois 1^{er} forfait**

Amende de 30 €

Match n° 50916.1 Pays de L'Ouin 3 – Inter Bocage 4 en D5 poule A ➤ **Inter Bocage 2^{ème} forfait**

Match n° 51051.1 Assais 2 – Amailloux 2 en D5 poule C ➤ **Assais 3^{ème} forfait**

Match n° 51380.1 Sud Gatine 3 – Moncutant 4 en D5 poule D ➤ **Sud Gatine 3^{ème} forfait**

Match n° 51448.1 Vasles 3 – Rom 2 en D5 poule E ➤ **Vasles 2^{ème} forfait**

Match n° 51646.1 Lezay 3 – Rom 1 en D5 poule H ➤ **Lezay 1^{er} forfait**

Match n° 53060.1 Valence Poit/Chatlar 1 – Av79/Autize/Cham 1 en Féminines à 8 Coupe du Poitou ➤ **Valence Poit /Chatlar forfait**

Amende de 20 €

Match n° 52857.1 Uspm/SteEanne/Augé 2 – Niort St Florent 3 en U13 3^{ème} Division poule E ➤ **Niort St Florent 1^{er} forfait**



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 23 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 20

FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Match n° 50710.1 Plaine Gâtine 1 – Buslaurs Thireuil 2 en D4 poule D

Match n° 50844.1 Ht Val de Sèvre 2 – Périgné 1 en D4 poule F

Les clubs recevant ci-dessus sont priés de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais. Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club de GJ Cœur de Bocage : ➤ Tournoi Futsal en Catégorie U13 le samedi 12 février 2022

Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 €

GJ Cœur de Bocage ➤ Samedi 12 février 2022

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 22/23 JANVIER 2022

Le match n° 51579.1 Prahecq – Sauzéen en D5 poule G se déroulera le dimanche 23 janvier 2022 à 13 h 00 sur le stade de Prahecq

COURRIERS

Du club de St Amand S/Sèvre ➤ Concernant le match n° 50918.1 St Amand S/Sèvre 3 – FC 3C 4 en D5 poule A

La rencontre est fixée au dimanche 13 février 2022 à 15 h 00 sur le stade de St Amand S/Sèvre.

Du club de Vasléenne ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupes Départementales.

Pris note – Remerciements

Du club du FC Boutonnais ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupes Départementales.

Pris note - Remerciements

De Mr. PERCIN Marcel ➤ Demande de remboursement de ses frais de déplacement lors du match 50916.1 Pays de l'Ouin – InterBocage en D5 poule A du 19 décembre 2021

La somme de 24,00€ représentant les frais de déplacement sera débitée au club de l'Inter Bocage pour en créditer M. PERCIN Marcel Arbitre désigné pour la rencontre.





COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 23 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 20

COUPES DEUX-SEVRES – SABOUREAU

La Commission valide le tirage au sort des Coupes
Deux-Sèvres (4^{ème} Tour) et Coupe Saboureau (3^{ème} Tour)

Rencontres qui se dérouleront les
Samedi 15 Janvier 2022 à 20 h 00 et Dimanche 16 Janvier 2022 à 14 h 30
sur le terrain du club premier nommé.

Le Secrétaire
Alain ROUGER

Le Président
Gilles BAUDOUIN